

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	DIET Ludovic	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	030Z7013	<i>Diet Ludovic</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	NIMES CONTROLES 27 route de Nîmes 30620 - BERNIS	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S030Z145	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	13/11/2025	
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE	<i>Roland yves Lejeune</i>

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE :	13/11/2026
----------------------	---------------------------	------------

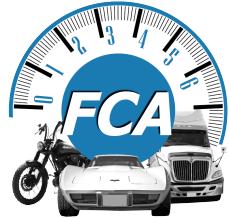
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : DIET Ludovic



## VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : CS-536-FT Catégorie de véhicule : CAM Energie : GO  
Date de mise en circulation : 13/11/2025 N° PV : 25014541

## SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25014123	01/09/2025	RAS
25014128	02/09/2025	RAS
25014137	03/09/2025	RAS
25014149	04/09/2025	RAS
25014161	05/09/2025	RAS
25014170	08/09/2025	RAS
25014186	09/09/2025	RAS
25014198	11/09/2025	RAS
25014205	12/09/2025	RAS
25014213	15/09/2025	RAS

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : DIET Ludovic

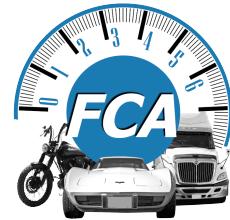


## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	<b>FONCTION 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 8 - Nuisances</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 10 - Véhicules de dépannage</b>  Non concerné.	
	<b>FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire</b>  Non concerné.	
	<b>FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile</b>  Non concerné.	

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



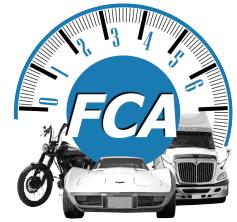
Contrôleur : DIET Ludovic

## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	<b>Fonction 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME
	<b>Fonction 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>Fonction 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>Fonction 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique</b>	CONFORME
	<b>Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	CONFORME
	<b>Fonction 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>Fonction 8 - Nuisances</b>	CONFORME
	<b>Fonction 10 - Véhicules de dépannage</b> Non concerné.	
	<b>Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire</b> Non concerné.	
	<b>Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile</b> Non concerné.	

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



Contrôleur : DIET Ludovic

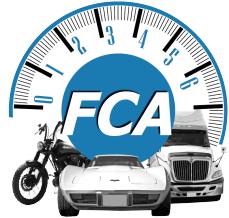
## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

MODALITES FINALES		CONFORME

*L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.*

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	DIET Ludovic	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	030Z7013	<i>Diet Ludovic</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	NIMES CONTROLES 27 route de Nîmes 30620 - BERNIS	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S030Z145	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	13/11/2025	
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE	<i>Roland yves Lejeune</i>

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	2	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

### Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE :	13/11/2026
----------------------	---------------------------	------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : DIET Ludovic



## VÉHICULE SUPERVISÉ

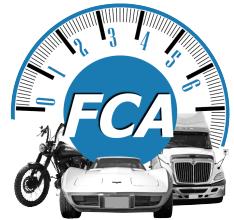
N° d'immatriculation du véhicule : GR-080-WW Catégorie de véhicule : CAR Energie : GO  
Date de mise en circulation : 18/10/2023 N° PV : 25014540

## SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25014116	01/09/2025	RAS
25014126	02/09/2025	RAS
25014143	04/09/2025	RAS
25014167	08/09/2025	RAS
25014188	10/09/2025	RAS
25014212	15/09/2025	RAS
25014225	17/09/2025	RAS
25014239	19/09/2025	RAS
25014260	23/09/2025	RAS
25014273	24/09/2025	RAS

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : DIET Ludovic



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	<b>FONCTION 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 8 - Nuisances</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP</b>	CONFORME
	<b>FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile</b> Non concerné.	

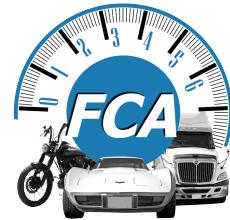
### 2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS		CONFORME

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

## Habilitation TCP

Contrôleur : DIET Ludovic



### RELEVÉ DES OBSERVATIONS

#### 2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	<b>Fonction 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME
	<b>Fonction 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>Fonction 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>Fonction 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique</b>	CONFORME
	<p>2.3.4.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ 4.5.1.b.1 Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) n'a pas été noté sur le rapport de contrôle.</p>	NON CONFORMITÉ
	<b>Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	CONFORME
	<b>Fonction 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>Fonction 8 - Nuisances</b>	CONFORME
	<b>Fonction 9 - Contrôles complémentaires TCP</b>	
	<p>2.3.9.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ 9.5.1. DISPOSITIF D'ECLAIRAGE INTERIEUR ET D'INDICATION DE PARCOURS L'éclairage intérieur du véhicule n'a été contrôlé que partiellement : 1 circuit sur les deux. Contrôle réalisé sur demande de l'auditeur sans détection d'anomalie ou de défaillance.</p>	NON CONFORMITÉ

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : DIET Ludovic



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

	<b>Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile</b> Non concerné.	
<b>MODALITES FINALES</b>		<b>CONFORME</b>

*L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.*